Fiche de révision : La démocratie et l'opinion publique et les médias

Le rôle des médias :

importance du pluralisme des médias pour la vie démocratique

Les médias : Ce sont les moyens qui permettent de porter des informations à la connaissance du public.

- La liberté de presse en France a été reconnue par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et la loi sur la liberté de presse de 1881 qui a permis à la presse de se développer.
- Les moyens pour communiquer et informer sont de plus en plus nombreux et de plus en plus rapides.
- Les différents médias : presse écrite, radio, télévision et internet.
- Le **pluralisme des médias** permet **d'avoir différentes sources d'informations** possibles ce qui est fondamental pour se faire sa propre opinion.

Le pluralisme des médias : existence de plusieurs médias d'opinions différentes.

- ⇒ Certains médias prennent partie comme par exemple la presse d'opinion (de droite comme *Le Figaro*, de gauche comme *Libération*), il faut donc varier les sources pour se faire sa propre opinion sur les grands problèmes d'actualité.
- Les médias jouent un rôle important dans la démocratie française :
 - Moyens d'expression et de contestation pour les acteurs de la vie politique dans le débat démocratique.
 - O Jouent un rôle dans la formation de l'opinion publique.
 - Permettent aux citoyens de se forger une opinion personnelle en croisant les sources d'informations pour contrôler les informations. Les citoyens peuvent ainsi s'exprimer et voter en connaissance de cause.
- Internet, nouveau moyen d'information :
 - Avantages: rapidité de l'information, média très réactif et interactif (développement des sites de discussions citoyennes),
 indépendance par rapport aux médias traditionnels, développement d'un contre-pouvoir politique et médiatique.
 - o **Inconvénients**: manque de fiabilité (nécessité de croiser les informations pour les vérifier): manipulation possible des images, des informations...

Les sondages : connaître et influencer l'opinion publique

Opinion publique : ensemble des idées les plus répandues dans une population constitué par les jugements que portent les citoyens sur les questions d'actualité.

- Les sondages permettent de connaître l'état de l'opinion sur une question donnée.
- Ils sont donc très utilisés par les **médias** et les **hommes politiques.**
- Ils sont aussi source d'information pour les électeurs, mais ils doivent être interprétés avec précaution: faire attention à la formulation des questions, à la représentativité de l'échantillon sondé ainsi que son nombre. Faire attention à qui a commandé le sondage. Prendre en compte la part des « sans opinion », et la date de l'interrogation. Il y a toujours une marge d'erreur dans un sondage.
- La loi de 2002 fixe les conditions à respecter pour les sondages pour protéger les citoyens : nom de l'organisme de sondage, nom de l'acheteur du sondage, date de l'interrogation, nombre de personnes sondées et l'interdiction de diffuser ou commenter les sondages les veilles et jour d'élections.

